

SIREN	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois	Commentaires
	Ville de POITIERS	2018	569 119,76 €	5	5	120	
	Ville de POITIERS	2019	565 841,37 €	5	5	120	
	Ville de POITIERS	2020	570 692,11 €	4	6	120	
	Ville de POITIERS	2021	582 506,66 €	5	5	120	
	Ville de POITIERS	2022	575 770,54 €	6	4	120	
	Ville de POITIERS	2023	576 573,98 €	6	4	120	

Commentaires 2023 Ville

Publication du montant global et de la répartition entre femmes et hommes des dix rémunérations les plus élevées des agents-es de la Ville de POITIERS :

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, prévoit dans son article 37, que « les collectivités territoriales de plus de 80 000 habitants publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées ».

Pour la Ville de Poitiers, cela représente en 2023 une somme globale de 576 573,98 euros versée en rémunérations brutes (avant prélèvement à la source).

En terme de répartition entre femmes et hommes, cette somme concerne 6 femmes et 4 hommes.